Lettre ouverte des personnels du collège Gay-Lussac (Colombes, 92) aux sections syndicales et autres établissements.

Nous, personnels du collège Gay Lussac de Colombes, syndiqués ou non,

faisons le constat que la majorité gouvernementale et parlementaire ne cesse de maltraiter l'Éducation Nationale alors que son ministre multiplie les mesures visant à dégrader notre enseignement et nos conditions de travail. On ne compte plus, désormais, les motifs de mécontentements :

- La poursuite du gel du point d'indice.
- Le rétablissement d'un jour de carence.
- La volonté d'imposer une deuxième HSA.
- La suppression de 2600 postes dans le secondaire.
- La réforme du lycée, désastreuse pour l'enseignement des lycéens et les postes des collègues.
- La réforme du lycée professionnel.
- Les attaques sur le statut des AED et la diminution des moyens alloués à l'encadrement des élèves.
- Les menaces de suppression des CIO et la régionalisation des Psy-EN.
- L'imposition de nouveaux programmes sans tenir compte de la consultation ni des contre-propositions du CSE.
- Le projet de loi-baïllon sur « l'école de la confiance » pour faire de nous des fonctionnaires dociles.
- La réforme à venir du statut de fonctionnaire.
- La réforme à venir des retraites.

Or, depuis le début de l'année, nous en sommes à la 3^{ème} journée d'action ponctuelle sans que cela ne fasse évoluer la position du ministre. Dans le même temps, les signes de malaise au sein de la profession se font de plus en plus grands, du #Pas de Vague au mouvement des Stylos Rouges.

Pire, une grande partie des collègues se montrent de plus en plus réticents à l'endroit de ces journées isolées dont la portée stratégique et l'efficacité échappent au plus grand nombre.

Dès lors, considérant :

- que les journées d'action ponctuelles auxquelles nous avons participé n'ont pas permis de faire fléchir le ministre,
- que la crise sociale et politique que traverse notre pays a donné lieu à un mouvement social inédit, autant par sa forme que par sa ténacité, qui a mis au jour une certaine fragilité du gouvernement,
- qu'une journée de grève interprofessionnelle, transformée en grève générale, aura lieu le mardi 5 février, pour l'augmentation des salaires et la défense des services publics,
- et que chaque jour naissent de nouveaux appels à faire de cette journée le début d'une mobilisation prolongée, intégrant tous les secteurs en lutte, jusqu'à faire triompher nos revendications.

Nous demandons:

- Aux différentes sections syndicales, à l'échelle du département comme de l'académie, d'appeler clairement à participer à la grève générale du 5 février comme cela se fait dans d'autres académies.
- D'initier un dialogue, avec leurs représentants nationaux, afin que les syndicats se positionnent nationalement pour la grève.

Nous décidons :

- de nous mettre en grève le plus massivement possible le mardi 5 février,
- d'utiliser le temps ainsi dégagé pour informer la population et nous faire entendre des autorités,

Appel adopté par les personnels du collège Gay Lussac de Colombes, avec le soutien de l'intersyndicale de l'établissement.

Nous invitons tous nos collègues à en débattre dans leurs établissements, et à adresser le même courrier à leurs sections syndicales.